

LA MAISON DE L'EMPLOI RECRUTE UN(E) ANIMATEUR ESPACE SAISONNIER

La Maison de l'emploi de l'Arrondissement de Bonneville fait partie des toutes premières Maisons de l'Emploi labellisées en France.

Les Maisons de l'Emploi ont pour objectif d'observer et d'anticiper les besoins en ressources humaines du territoire, pour faciliter l'orientation professionnelle et adapter l'offre de formation et d'insertion ; de permettre un meilleur accès ou retour à l'emploi du demandeur d'emploi par une action de proximité qui rassemble les services des différents partenaires et qui implique les entreprises dans des actions volontaristes pour l'emploi ; de développer l'emploi et la création d'entreprise, en agissant pour une meilleure adéquation entre l'offre et la demande d'emploi, en développant la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, et en favorisant la création ou la reprise d'entreprises.

RAISON D'ETRE :

L'animateur de l'espace saisonnier assure le développement des activités de la Maison de l'Emploi en direction du public des travailleurs saisonniers et des entreprises qui développent une activité saisonnière. Il/Elle est amenée à renseigner le public et à mener des actions particulières visant à répondre aux problématiques propres liées à la saisonnalité.

ACTIVITES PRINCIPALES :

1) Gestion de l'accueil :

- Accueille, prend en compte tout public qui s'adresse à la structure (accueil physique et/ou accueil téléphonique): Demandeurs d'emplois, travailleurs saisonniers, partenaires, entreprises, etc.
- Instaure une relation de respect mutuel, Reçoit de façon personnalisée.
- Gère le flux, c'est-à-dire gérer les temps d'attente, les tensions, les comportements violents ; contrôle les mouvements du public dans l'enceinte de la structure :
- Recueille la demande spontanée du public ou s'enquiert du motif de sa visite (premier accueil, entretien avec un conseiller, demande de service particulier ..).
- Recueille les informations relatives à la situation individuelle de la personne, au moyen d'un questionnement et d'une observation adaptés, d'une part pour comprendre sa demande et son besoin, d'autre part pour vérifier le caractère éligible de la demande (âge de la personne, domicile, situation ..).
- Informe le public reçu sur le rôle et le fonctionnement de la structure, sur ses domaines d'intervention et ceux de ses partenaires, et, éventuellement, sur des dispositifs socioprofessionnels (emploi, santé, formation, logement, justice ..).
- Oriente la personne, en fonction de sa situation et de ses besoins, vers l'interlocuteur interne pertinent.
- Oriente le public ne relevant pas des missions de la structure vers le partenaire externe répondant à leur situation.
- Propose une plage de rendez-vous pour un entretien, une réunion d'information collective, une action particulière, en fonction des plannings de la structure et de la disponibilité de la personne.

- Aide la personne à remplir un document administratif, à rédiger un courrier ...
- Aménage les lieux de passage, les espaces collectifs de sorte qu'ils soient conviviaux. Les maintient en ordre.
- Gère une signalétique adaptée ; centralise l'information, la sélectionne, la met à jour ; Organise l'accès à l'information papier et/ou informatique pour le public cible.
- Guide le public cible dans l'utilisation des différents outils d'information mis à sa disposition ; Accompagne les personnes dans leur recherche d'information (recherche documentaire, sites Internet ...).
- Reçoit le public en entretien ; Etabli un diagnostic individuel sur la situation du public reçu ; Informe et aide à l'orientation
- Initie et met en œuvre des actions visant à réduire les freins à l'emploi des travailleurs saisonniers (formation, logement, santé, mobilité, etc)
- Coopère avec les partenaires extérieurs et développe le réseau avec les autres acteurs du travail saisonnier ; Anime des réunions techniques et assure des situations de médiation (Intervention collectives et individuelles) en coordination et en cohérence avec le « service saisonnalité » de la maison de l'emploi
- Assure une veille sur les activités des réseaux liées à la saisonnalité
- Conseille les entreprises sur les aides et types de contrats saisonniers
- Collecte des offres d'emploi et de stages auprès des sites Pôle Emploi et des entreprises de sa zone géographique
- Représente l'espace saisonnier sur des forums ou des événements en lien avec la saisonnalité
- Organise et met en place des événements visant à promouvoir l'emploi saisonnier et les bonnes pratiques et innovations en matière de saisonnalité
- Assure la promotion des actions de partenariat ou de mécénat avec les entreprises
- Participe à l'élaboration des supports de communication généraux de la structure et à la diffusion de l'information

PROFIL :

- Connaissance des acteurs de l'emploi, de la formation, de l'insertion et de l'économie.
- Maîtrise des techniques d'entretien avec différents publics
- Connaissance des dispositifs saisonnier (un plus)
- Informatique : Word, Excel, Outlook, PowerPoint, Internet.
- Langues : anglais souhaité

Capacités requises :

- Bon relationnel
- Qualité d'organisation et de rigueur
- Sens du service et forte autonomie

CONDITIONS :

Contrat : CDD CAE, 6 mois, 35 heures

Poste basé à : Chamonix, déplacements à prévoir sur Megève, Sallanches, Cluses et Bonneville.

Rémunération : Selon CCN des Missions Locales et PAIO, soit approx. 1950 Euros brut par mois + prorata 13eme mois.

Adresser les candidatures par mail à bastian@maison-emploi.com ou par courrier à : Maison de l'Emploi, 100 rue Paul Verlaine, 74130 Bonneville.

Date limite de dépôt des candidatures : 30 Septembre 2010

Plus d'informations sur www.maison-emploi.com